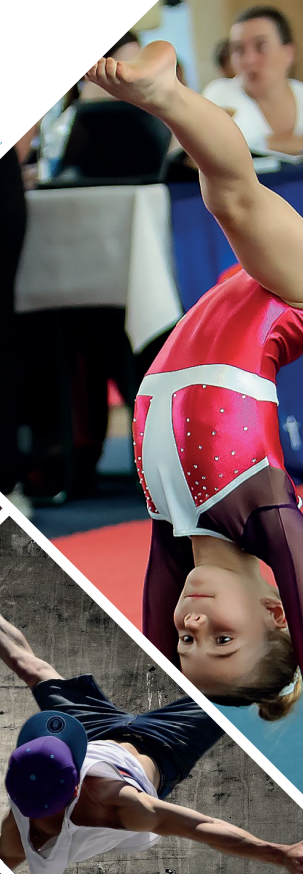


CLUB DE GYM VILLENEUVE-SUR-LOT

jlrsv



GYMNASTIQUE

Filles à partir de 6 ans

Loisirs : 150€/an

6 à 10 ans : mercredi ou samedi

13h30 à 15h00

10 ans et + : mercredi ou samedi

15h15 à 16h45

Compétition : 250€ /an

Horaires déterminés par les entraîneurs selon l'âge de l'enfant



TRAMPOLINE

Filles et garçons à partir de 6 ans

Loisirs : 150€ /an

Horaires à préciser

Compétition : 250€ /an

Horaires déterminés par les

entraîneurs selon l'âge de l'enfant



FREESTYLE 150€ /an

«Parkour»

Filles et garçons à partir de 6 ans

8 à 11 ans : vendredi 17h30 à 19h

11 ans et + : vendredi 18h30 à 20h

6 à 8 ans : samedi 15h à 16h30



GYM ADULTE 110€ /an

Femmes et hommes à partir de 15 ans

Jeudi de 20h à 21h



BABY GYM 140€ /an

Filles et garçons

de 17 mois à 3 ans inclus Formule

parents-enfants

pour les plus petits

Samedi matin 2 créneaux suivant l'âge



ÉVEIL 140€ /an

Filles et garçons à partir de 4 à 5 ans

Samedi matin de 11h à 12h

06 72 64 38 67 - 07 50 46 13 39

jelereve@orange.fr

Plus d'infos sur

www.jlrsv-gymnastique.fr

SUIVEZ-NOUS





BULLETIN D'ADHESION SAISON 2023 2024



Chèque de caution de 50€ (NON ENCAISSÉ) pour les personnes éligibles au PASS SPORT dans l'attente du code (fin Août)
PRÉINSCRIPTION À ENVOYER PAR VOIE POSTALE À L'ADRESSE SUIVANTE : CHRISTELLE BARUZIER, 1042 ROUTE D'ALLEZ, 47110 SAINTE LIVRADE

ADHERANT

NOM				ADRESSE			
PRENOM				CODE POSTAL			
DATE DE NAISSANCE				VILLE			
SEXE M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>				TEL			
NATIONALITE				MAIL			

CADRE RESERVE A L'ENFANT MINEUR. PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM		LIEN DE PARENTE		TELEPHONE			
NOM		LIEN DE PARENTE		TELEPHONE			

SECTION

Licencié JLRV pour la saison 2022-2023 Oui Non

LOISIRS
 BABY (18mois/3 ans) 140€ EVEIL (4/5 ans) 140€ GAF 150€ Mercredi ou Samedi TRAMPOLINE 150€ PARKOUR 150€ GYM ADULTE 110€

COMPETITION (L'ADHERANT S'ENGAGE A PARTICIPER AUX DIFFERENTES COMPETITIONS. LES DATES VOUS SERONT COMMUNIQUÉES A L'AVANCE

GAF 250€ TRAMPOLINE 250€
 TARIF € REDUCTION FRATRIE (10€/ENFANTS) = SOIT TARIF € DOSSIER REMIS À

- Avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les règles.
- Droit à l'image. Refuse que mon enfant soit pris en photo ou filmé et la publication occasionnelle sur les supports de la JLRV / Presse.
- Autorise mon enfant de 10 ans ou plus à quitter seul le gymnase.
- Autorise à transporter mon enfant dans le cadre des activités de l'association (avec un adulte responsable).

REGLEMENT

ATTENTION Aucun remboursement ne pourra être effectué une fois la licence validée.

DOSSIER COMPLET : Bulletin d'adhésion complété, certificat médicale ou questionnaire santé et cotisation réglée.

CHEQUE(S)	NOM SUR LE CHEQUE	ECHÉANCE (LA DERNIÈRE DÉBUT DÉCEMBRE)	MONTANT
1			
2			
3			
CHEQUE VACANCES /SPORT			
PASS-SPORT	CODE : <input type="text"/>		
ESPECES UNIQUEMENT SI TOTALITE			

Signature des parents

Certificat médical 2023-2024

Ce qu'il faut retenir :

❖ Pour les mineurs

1. D'une manière générale, il n'y a plus d'obligation de fournir un certificat médical¹.
2. Pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence, le mineur et son représentant légal doivent remplir un questionnaire de santé et donner au club une attestation.

Le questionnaire et l'attestation sont fournis par la Fédération.

3. Si une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention ou le renouvellement de licence nécessite la production d'un certificat médical, datant de moins de six mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive ou de la discipline concernée. Dans ce cas, pour les licenciés qui font de la compétition et quel que soit leur niveau, ce certificat médical doit indiquer l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline **en compétition**.

❖ Pour les majeurs

1. Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention d'une licence à la FFGym.
2. Le certificat médical établit l'absence de contre-indication à la pratique du sport (en général) ou d'une discipline gymnique en particulier.
3. S'il est établi pour la pratique du sport, il est valable quelle que soit la discipline pratiquée.
4. Pour les licenciés qui font de la compétition, quel que soit leur niveau, le certificat médical doit indiquer l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline **en compétition**.
5. Le certificat médical doit dater de moins d'un an au moment de la demande de licence.
6. L'obligation de présenter un certificat médical lors de la demande de licence est exigée tous les 3 ans.

¹ A l'exception de certains niveaux de pratique (cf. encadré ci-dessous)

Questionnaire de santé

Qui est concerné ?

Le licencié mineur qui demande à la FFG l'obtention ou le renouvellement de sa licence.

Qui remplit le questionnaire ?

Il est préférable que le questionnaire ci-dessous soit complété par le licencié mineur s'il en est capable. Il est toutefois de la responsabilité des parents ou de la personne exerçant l'autorité parentale de s'assurer qu'il est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Attention :

- Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du représentant légal du licencié mineur.
- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :
⇒ Attestation ci-après à fournir à votre club – Pas de certificat médical.
- Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :
⇒ Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention ou le renouvellement de licence.



Attestation
(Pour les mineurs)

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Représentant légal de l'enfant :

Licence N° Club :

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à sa demande de licence à la FFG pour la saison...../.....

Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.

Fait à le

Signature



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PASS SPORT



Pour les jeunes
et les familles

Le Pass'Sport est reconduit
pour la saison 2023-2024.

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?



Le Pass'Sport est une **déduction de 50 euros** pour rejoindre un club éligible et pratiquer son sport favori.

La règle du jeu : **cette aide est personnelle et ne peut servir qu'une seule fois.**

Qui est concerné ?



Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- **Le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017** bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 6 à 17 ans révolus.
- **Le 1^{er} juin 2003 et le 31 décembre 2017** bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 6 à 19 ans révolus.
- **Le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007** bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans.
- **Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus** qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

Où l'utiliser ?



Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- **Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées** par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- **Les associations agréées JEP ou Sport et les structures du loisir sportif marchand.**

Comment cela fonctionne ?



Fin août 2023, un email sera envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. **Cet email contiendra un code unique** Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible.

Un portail « Pass'Sport » est d'ores et déjà en ligne où vous trouverez toutes les informations utiles : carte des clubs, sports proposés et dès la fin août la possibilité de récupérer votre code si vous l'avez perdu.

Rendez-vous dans le club de votre choix pour vous inscrire et bénéficier de l'aide Pass'Sport immédiate sur présentation de votre code personnel.

La famille du sport s'ouvre à vous, pour votre plaisir et votre bien-être.





Pour toute question
concernant le dispositif
et son fonctionnement,
plus d'informations sur :
www.pass.sports.gouv.fr

PASS SPORT

